

GUIDE DE ROUTE

27 mai 2023



**ROUTE FEMININE LOIRE
ATLANTIQUE**



Officiels et engagements	3
Règlementation	4-5
Lieux pratiques	6
Mesures Sanitaires	7
Récompenses / Dotations	8
Liste des N Femmes engagées	9
Carte et profil du parcours	10-11
Itinéraire-horaire	12
Contacts	13
Partenaires	14



MEMBRES

Le Comité d'Organisation de [Route Féminine Loire Atlantique (Pays de la Loire)] (3^{ème} manche de Coupe de France Femmes) est constitué par les membres suivants :

Président	Marcel KNOWLES
Secrétaire général	Georges HERVE
Trésorier	Sandrine QUESNEL
Responsable Route Féminine	Christelle BARRE
Responsable sécurité	Franck MAYADOUX

OFFICIELS

CORPS ARBITRAL

Président du jury	VERGER Guillaume
Commissaire 1	PUREN Eric
Commissaire 2	JOUAN Ludovic
Juge à l'arrivée	BIHOUEE Jérôme
Commissaire moto 1	DURAND Franck
Commissaire moto 2	PAUMIER Jean- Luc

ENGAGEMENTS

PROCEDURE

Les engagements aux Coupes de France Femmes peuvent être effectués par les comités régionaux, les comités départementaux, les clubs et les groupes sportifs enregistrés auprès de la FFC et de l'UCI tels que les Equipes Féminines UCI à partir de J-30 du début de l'épreuve.

La clôture des engagements est fixée au :

J-3 avant l'épreuve à 20h00

Les modifications de la liste des engagés (Titulaires, remplaçantes et encadrement) pourront donc intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve.

Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Les engagements sont à effectuer sur la plateforme FFC Cicle-web à partir du site internet de la Fédération.

LISTE DES CATÉGORIES

COUPE DE FRANCE FEMMES

Elite

Open

ORGANISATEURS

RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ils sont consultables sur le site Internet de la FFC :

- [Titre 2-Epreuves sur route](#)
- [Reglement-CPF-Femmes-2022](#)

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve Route Féminine de Loire Atlantique est organisée par le Tour de Loire Atlantique sous le règlement de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se disputera le samedi 27 mai 2023 à Saint Julien de Concelles.

ARTICLE 2. TYPE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes Femmes Elite, Open et U19.

Elle est inscrite au calendrier « National Femmes » de la Fédération Française de Cyclisme.

Cette épreuve est la 3^{ème} manche de la Coupe de France National Femmes 2023.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

- ▶ Équipes labellisées « National 1 Femmes » ,
- ▶ Sélections régionales, (Hors Effectif N1 ***),
- ▶ Sélections départementales, (Hors Effectif N1 ***),
- ▶ Individuelles d'équipes UCI, *
- ▶ Équipes étrangères sur invitation (maximum 4)
- ▶ Individuelles de clubs (listées haut-niveau et Espoirs), n'appartenant pas aux structures labellisées N1 et N2

*Maximum 3 coureuses d'une même équipe UCI

**Quatre équipes étrangères maximum (équipes non enregistrées UCI)

***Cas particulier – les coureuses appartenant aux structures N2 peuvent faire partie des sélections régionales ou départementales sur les manches suivantes : Boucles Guégonnaises, Route Féminine de Loire Atlantique et Classique Féminine du Val de Morteau, sans pour autant compter dans le classement individuel N1 (point bloqué sans rentrer dans le classement individuel N1).

La composition d'équipes Mixtes n'est pas autorisée sur les épreuves de Coupes de France, sauf pour les Contre la Montre par équipes.

ARTICLE 4. PERMANENCE

Une permanence de départ se tiendra le vendredi 26 mai 2023 au Vélodrome Petit Breton- 14 rue de la Durandière- 44100 NANTES.

La confirmation des partantes et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 16h à 17h45 le vendredi 26 mai 2023.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC en présence des membres de l'organisation et du Collège des arbitres, est fixée à 18h le vendredi 26 mai 2023 au vélodrome Petit Breton – 14 rue de la Durandière-44100 NANTES.

En cas d'impossibilité d'être présent à la confirmation des partantes et à la réunion des Directeurs Sportifs (cas qui doivent rester exceptionnels), les chefs d'équipes devront confirmer leurs partantes par mail avant 17h le vendredi 26 mai à l'adresse suivante tourdelaatlantique@gmail.com. Ils pourront en

outre participer à la réunion des DS en visioconférence mais devront le faire savoir par mail à l'organisateur avant le jeudi 25 mai 20h (pour envoi du lien) et devront se connecter à la visioconférence dès 17h45 le vendredi 26 mai.

Toute absence à la réunion des DS en présentiel ou distanciel, entrainera l'attribution du dernier numéro dans l'ordre des véhicules suiveurs.

Toutes les équipes ou compétitrices n'ayant pas retiré leurs dossards le vendredi 26 mai, une nouvelle permanence se tiendra le samedi 27 mai salle de la Quintaine- Rue Félix Praud- 44450 Saint Julien de Concelles de 8h à 9h.

Aucun dossard ne sera attribué en dehors de ces horaires de permanence.

Les transpondeurs seront remis en échange d'un chèque de caution de 200€.

ARTICLE 5. RADIO – TOUR

La fréquence utilisée pour transmettre les informations de courses aux équipes sera indiquée aux DS lors de la réunion.

ARTICLE 6. ENCADREMENT ET DEPANNAGE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par deux véhicules et une moto neutre Echappée.

Le service est assuré au moyen de 2 voitures neutres, avec chauffeurs et mécaniciens.

L'encadrement sportif de chaque équipe devra être assuré par un directeur sportif titulaire, au minimum, d'un BF3 Route ou Entraîneur Club Expert.

En l'absence des diplômés ci-dessus, la position de l'équipe concernée, pour assurer son dépannage à l'échelon course, sera déterminée en application des dispositions de l'article 10 du règlement de la Coupe de France.

Chaque épreuve en ligne se déroulant par équipe, le changement de roues et de matériel entre équipiers est autorisé. L'ordre des voitures pour le dépannage sera défini lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

En accord avec le règlement de la Coupe de France Femmes 2022, l'ordre des voitures sera défini comme suit :

Pour la 1 ^{ère} épreuve de la coupe de France	1 ^{er} passage au col	2 ^{ème} passage au col	3 ^{ème} passage au col	4 ^{ème} passage au col
Équipes présentes à la réunion	Oui	Oui	Non	Non
Équipes qui n'ont pas de disponibles de réserve	Oui	Non	Oui	Non

ARTICLE 7. INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Dans le cas de litiges, seul l'organisateur et les arbitres de la FFC pourront prendre des décisions pour la bonne marche de l'épreuve. Les réclamations seront reçues exclusivement par le collège des arbitres.

ARTICLE 8. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement s'effectuera suivant la règlement FFC en vigueur. Les ravitaillements seront effectués pied à terre, en poste fixe, par le personnel d'accompagnement des équipes à l'exclusion de toute autre personne. Ils auront lieu obligatoirement du côté droit de la route. Ce point pourra être modifié à la convenance du jury des commissaires en accord avec l'organisation.

ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVEE

Durant l'épreuve, et pour des raisons de sécurité, toute concurrente dépassant dix minutes du peloton principal devra s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis sur la base de la photo-finish :

- ▶ Classement Scratch,
- ▶ Classement individuel U19

Classements annexes :

- ▶ Classement grimpeur

A chaque passage - côte de l'Épine les 3 premières marqueront les points suivants 4/2/1 points soit au km 11,5/ 36,7/ 61,9

En cas d'égalité de points entre les concurrentes au classement général des grimpeurs celles-ci sont départagées dans un premier temps, par le nombre de premières places au classement grimpeurs et enfin selon leur place au classement général de l'épreuve.

ARTICLE 11. PRIX DE L'EPREUVE

Les prix suivants sont attribués :

PRIX COURSE : 1220€			
Classement individuel			
1 ^{ère}	246€	11 ^{ème}	21€
2 ^{ème}	183€	12 ^{ème}	20€
3 ^{ème}	146€	13 ^{ème}	18€
4 ^{ème}	122€	14 ^{ème}	17€
5 ^{ème}	98€	15 ^{ème}	15€
6 ^{ème}	85€	16 ^{ème}	14€
7 ^{ème}	67€	17 ^{ème}	14€
8 ^{ème}	55€	18 ^{ème}	14€

9 ^{ème}	37€	19 ^{ème}	12€
10 ^{ème}	24€	20 ^{ème}	12€

Classement individuel U19	
1 ^{ère}	150€
2 ^{ème}	100€
3 ^{ème}	50€

Classement grimpeur	
1 ^{ère}	150€
2 ^{ème}	100€
3 ^{ème}	50€

Le total général des prix distribués à l'occasion de cette épreuve est de 1820 euros.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à la Salle de la Quintaine- Rue Félix PRAUD- 44450 Saint Julien de Concelles.

ARTICLE 13. PROTOCOLE

Celui-ci est obligatoire pour les récipiendaires elles devront se présenter au podium en tenue cycliste dans les dix minutes après l'arrivée

- ▶ Les 3 premières concurrentes de l'épreuve
- ▶ La lauréate des U19
- ▶ La lauréate des Grimpeurs

ARTICLE 14. SECURITE

L'épreuve se déroulera sous le régime de la circulation « d'usage exclusif temporaire de la chaussée » validée par la Préfecture de Loire Atlantique. Tous les véhicules dans la bulle de la

course ont pour obligation de rouler avec les feux de croisements allumés.

ARTICLE 15. INFORMATIQUE

La prestation de chronométrage, photo finish et classements sera réalisée par la société Vendée Chrono Finish 06.71.99.92.13 ou 06.23.72.57.57 - chronofinish@sfr.fr

ARTICLE 16. DEVELOPPEMENT DURABLE

Une zone de déchets sera mise en place à zone Verte dit « les galopins » sur une zone longue de 300m. Obligation de la respecter pour se débarrasser des papiers et autres objets dans cette zone sous risque de pénalités

ARTICLE 17. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.



LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE / RETRAIT DOSSARDS

Vendredi 26 mai 2023	De 16 à 17h45
Lieu	Vélodrome du Petit Breton 14 rue de la Durantière 44100 NANTES
Samedi 27 mai 2023	De 8h à 9h
Lieu	Salle "La Quintaine" Rue Félix PRAUD 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

Date / Horaire	Vendredi 26 mai 2023 à 18h (connexion à 17h45 pour les chefs d'équipe en visioconférence)
Lieu	Vélodrome du Petit Breton 14 rue de la Durantière 44100 NANTES

SIGNATURE

Horaire	Samedi 27 mai 2023 de 8h00 à 9h00
Lieu	Podium-Rue Clémence LEFEUVRE 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES

LOCAL ANTI-DOPAGE

Lieu	Salle "La Quintaine" Rue Félix Praud 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
------	--

HOPITAL (CHU)

5 Allée de l'Île Gloriette
4400 NANTES
Tél : 02.40.08.33.33

HEBERGEMENTS

HOTELS A PROXIMITE

NOM	COORDONNEES
B/B Hotel	St Sébastien/ Loire (10min) 0892 70 75 48
Hôtel 1ère Class	Saint Sébastien/ Loire (10min) 02 40 80 79 80
Hôtel Campanile	St Sébastien/ Loire (10min) 02.40.80.75.05
Hôtel Akema	Sainte Luce/ Loire (10min) 02.28.01.46



A CHAQUE EPREUVE

Les 3 premières de l'épreuve seront récompensées au cours de la cérémonie protocolaire.

L'organisateur récompensera chacune d'entre elle par un trophée ainsi qu'un bouquet de fleurs.

En outre, la première « U19 » (17/18 ans), la première équipe de l'épreuve, la première structure N1 de l'épreuve et la première structure N2 de l'épreuve pourront être récompensés.

Les participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximums après leur arrivée.

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL DE LA COUPE DE FRANCE

La Fédération Française de Cyclisme remettra un trophée aux trois premières équipes du classement général National 1 Femmes et aux trois premières équipes du classement général National 2 Femmes

GRILLE DES PRIX

CLASSEMENT GENERAL

Place	N1	N2
1 ^{ère} équipe	1 300 €	875 €
2 ^{ème} équipe	1 000 €	600 €
3 ^{ème} équipe	800 €	500 €
TOTAL	3 100 €	1 975 €

TOTAL DES PRIX

La Fédération Française de Cyclisme versera un total des prix de la Coupe de France Femmes de 5 075€.

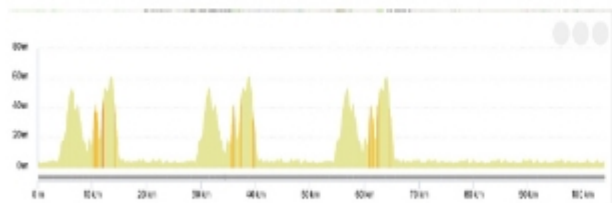


NATIONAL 1
ROUTE FEMMES
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

NATIONAL 2
ROUTE FEMMES
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

- | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |  |  |
| BREIZH LADIES | LANESTER WOMEN | LYON | CSM PUTEAUX CYCLISME | DES ROUES EN ELLES VÉLO CLUB TURINOIS | DONNONS DES ELLES AU VÉLO EVRY | ENTENTE CYCLISTE THAONNAISE |
|  |  |  |  |  |  | |
| TEAM FÉMININ CHAMBÉRY | U.V.C.A. TROYES | VÉLO CLUB MORNEAU MONTBENOIT | HEXAGONE - CORBAS LYON METROPOLE | LADIES VENDEE PIVETEAU BOIS | MALMANDE WOMEN DEVELOPPEMENT | |
|  |  |  |  |  |  | |
| TEAM CENTRE VAL DE LOIRE FEMININ | TEAM ELLES GROUPEMA PAYS DE LA LOIRE | OCCITANE CYCLISME FORMATION FÉMININ | SPRINTEUR CLUB FEMININ | TEAM ARGENNES | TEAM FEMININ HAUTS-DE-FRANCE | |
| |  |  |  | | | |
| | TEAM VERN 35 FÉMININ | VC ELANCOURT ST-QUENTIN-EN-YVELINES TEAMS VOUSSERT | VÉLO CLUB ISLOIS TEAM STAMINA | | | |

L'organisateur est libre d'inviter toutes équipes féminines françaises ou étrangères, dont la participation est fonction du genre de l'épreuve.



DISPOSITIF DEPART ET ARRIVEE 1ERE
 ETAPE TLA SAINT-JULIEN DE
 CONCELLES - SAINT-JULIEN DE
 CONCELLES



DISPOSITIF DEPART ET ARRIVEE 1ERE
 ETAPE TLA SAINT-JULIEN DE
 CONCELLES - SAINT-JULIEN DE
 CONCELLES



RFLA Saint-Julien de Concelles - Saint-Julien de Concelles samedi 28 mai (103,6 km)

A Faire	Fait	Routes	Itinéraire emprunté	Moyenne horaire	
				35 km/h	40 km/h
			Saint-Julien de Concelles - Salle de la Quintaine		
			Départ Neutralisé		
104,6		D 274	Route Clémence Lefeuve	9h15	9h15
			Départ Réel		
103,6	0	D 74	Route Félix Praud	9h18	9h18
102	1,6	D 53	Route de la Loire	9h21	9h20
			La Croix Chardonneau		
			Le Guineau		
100,6	3		Saint-Barthélémy	9h23	9h23
			Route du Lac		
			Les Bregeonnes		
			LOIRE DIVATTE		
			Route du Moulin		
			Route des Vingt Boisselées		
98,4	5,2	D 7	Route du Loroux	9h27	9h26
		D 53	Route de la Loire		
97,4	7,2	D 53	Le Guineau	9h30	9h29
			La Saulzaie		
			Plessis		
			Les Guetries		
95,1	8,5		Le Chêne vert	9h33	9h31
			Route du Champ Blond		
94,4	9,2		Le Bois Méchine	9h34	9h32
			Rue du Rocher		
			Rue du Jardin		
			Route des Coteaux		
			Route du Champ Blond		
			Route du Chateau de l'Epine		
93,1	10,5		L'Epine	9h36	9h34
			Route du Clos Vaillat		
92,1	11,5		Côte de l'Epine M.G 1	9h38	9h35
		D 7	Route de la Varenne		
91,2	12,4	D 7	L'Auberdrière	9h39	9h37
		D 751	La Divatte		
89,4	14,2		La Haute Vallée	9h42	9h39
			Route du Champ Blond		
88	15,6		Hale du Pont	9h45	9h41
			Le bois Garnaud		
		D 31	Route de Mauves		
85,6	18		Le Norestier	9h49	9h45
		D 53	Route de la Loire		
			Les Tertres		
			SAINT-JULIEN DE CONCELLES		
			Route de la Croix Labert		
83,5	20,1		Les Chaintres	9h52	9h48
			Route des Quatres Saisons		
82,6	21		Coudrouze	9h54	9h50
			Rue de la Boursette		
			Les Galopins - Début de zone verte		
21,6			Les Galopins - Fin de zone verte		
21,9			Route du Muguet		
81	22,6	D 274	La Charrière	9h57	9h52
		D 274	Route Clémence Lefeuve		

A Faire	Fait	Routes	Itinéraire emprunté	Moyenne horaire	
				35 km/h	40 km/h
79,4	24,2	D 274	Fin de la première boucle - 1er passage sur la ligne d'arrivée	9h59	9h54
		D 74	Route Félix Praud		
76,8	26,8	D 53	La Croix Chardonneau	10h04	9h58
		D 53	Route de la Loire		
		D 53	Le Guineau		
75,4	28,2		Saint-Barthélémy	10h06	10h00
			Route du Lac		
			Les Bregeonnes		
			LOIRE DIVATTE		
			Route du Moulin		
			Route des Vingt Boisselées		
73,2	30,4	D 7	Route du Loroux	10h10	10h04
71,2	32,4	D 53	Le Guineau	10h14	10h07
		D 53	Route de la Loire		
			La Saulzaie		
			Plessis		
			Les Guetries		
69,9	33,7		Le Chêne vert	10h16	10h09
			Route du Champ Blond		
69,2	34,4		Le Bois Méchine	10h17	10h10
			Rue du Rocher		
			Rue du Jardin		
			Route des Coteaux		
			Route du Champ Blond		
			Route du Chateau de l'Epine		
67,9	35,7		L'Epine	10h19	10h12
			Route du Clos Vaillat		
66,9	36,7		Côte de l'Epine M.G 2	10h21	10h13
		D 7	Route de la Varenne		
66	37,6	D 7	L'Auberdrière	10h22	10h14
64,9	38,7	D 751	La Divatte	10h24	10h16
64,2	39,4		La Haute Vallée	10h26	10h17
			Route du Champ Blond		
62,8	40,8		Hale du Pont	10h30	10h21
			Le bois Garnaud		
		D 31	Route de Mauves		
60,4	43,2		Le Norestier	10h34	10h23
		D 53	Route de la Loire		
			Les Tertres		
			SAINT-JULIEN DE CONCELLES		
			Route de la Croix Labert		
58,3	45,3		Les Chaintres	10h36	10h26
			Route des Quatres Saisons		
57,4	46,2		Coudrouze	10h37	10h27
			Rue de la Boursette		
			Les Galopins - Début de zone verte		
			Les Galopins - Fin de zone verte		
			Les Galopins		
			Route du Muguet		
55,8	47,8	D 274	La Charrière	10h40	10h30
		D 274	Route Clémence Lefeuve		
54,2	49,4	D 274	Fin de la deuxième boucle - 2e passage sur la ligne d'arrivée	10h43	10h32
		D 74	Route Félix Praud		
51,6	52	D 53	La Croix Chardonneau	10h47	10h36
		D 53	Route de la Loire		
		D 53	Le Guineau		

A Faire	Fait	Routes	Itinéraire emprunté	Moyenne horaire	
				35 km/h	40 km/h
50,2	53,4		Saint-Barthélemy Route du Lac Les Bregeonnes	10h50	10h38
			LOIRE DIVATTE		
			Route du Moulin Route des Vingt Boissellées		
48	55,6	D 7	Route du Loroux	10h53	10h41
46,9	56,7	D 53	Le Guineau	10h55	10h43
		D 53	Route de la Loire La Saulzaie Plessis Les Guetries		
44,7	58,9		Le Chêne vert Route du Champ Blond	10h59	10h46
44	59,6		Le Bois Méchine Rue du Rocher Rue du Jardin Route des Coteaux Route du Champ Blond Route du Château de l'Épine	11h00	10h47
42,7	60,9		L'Épine Route du Clos Vallat	11h02	10h49
41,7	61,9		Côte de l'Épine M.G 3	11h04	10h51
40,8	62,8	D 7	Route de la Varenne	11h06	10h52
39,7	63,9	D 751	L'Auberdère La Divatte	11h08	10h54
39	64,6		La Haute Vallée Route du Champ Blond	11h09	10h55
36,5	67,1		Haie du Pont Le Bois Garnaud	11h13	10h59
35,2	68,4	D 31	Route des Mauves		
		D 53	Le Norestier Route de la Loire Les Tertres	11h15	11h01
			SAINT-JULIEN DE CONCELLES		
33,1	70,5		Route de la Croix Labert Les Chaintres Route des Quatres Saisons	11h19	11h04
32,2	71,4		Coudrouze Rue de la Boursette	11h20	11h05
	72		Les Galopins - Début de zone verte		
	72,3		Les Galopins - Fin de zone verte Les Galopins Route du Muguet		
30,6	73		La Charrère Route Clémence Lefeuve	11h23	11h08
29	74,6	D 274	Fin de la troisième boucle - 3e passage sur la ligne d'arrivée	11h26	11h10
		D 74	Route Félix Praud Route de la Croix Labert Les Tertres		
27	76,6		Les Chaintres Route des Quatres Saisons	11h29	11h13
26,1	77,5		Coudrouze Rue de la Boursette Les Galopins Route du Muguet	11h31	11h14

A Faire	Fait	Routes	Itinéraire emprunté	Moyenne horaire	
				35 km/h	40 km/h
74,5	79,1	D 274	La Charrère Route Clémence Lefeuve	11h34	11h17
23,2	80,4	D 274	Fin du premier tour de circuit - 4e passage sur la ligne d'arrivée	11h36	11h19
17,4	86,2	D 274	Fin du deuxième tour de circuit - 5e passage sur la ligne d'arrivée	11h46	11h28
11,6	92	D 274	Fin du troisième tour de circuit - 6e passage sur la ligne d'arrivée	11h56	11h36
5,8	97,8	D 274	Fin du quatrième tour de circuit - 7e passage sur la ligne d'arrivée	12h06	11h45
0	103,6	D 274	Fin du cinquième tour de circuit - 8e passage sur la ligne d'arrivée - ARRIVEE	12h16	11h53

CONTACTS ORGANISATION

Adresse et coordonnées :

Responsable Route Féminines de Loire Atlantique

BARRE Christelle

Tél : 06 30 18 05 55

Président TLA

KNOWLES Marcel

Tél : 06 76 77 96 20

Secrétaire TLA

HERVE Georges

Tél : 06 37 21 18 40

www.tourdeloireatlantique.fr

PARTENAIRES OFFICIELS



SAINT JULIEN DE CONCELLES





RESPONSABLE CYCLISME SUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33 (0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>

COORDINATRICE ADMINISTRATIVE CYCLISME SUR ROUTE

Johanna PITAVY

j.pitavy@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.55 / +33 (0)6.80.58.69.48

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>